

Image not found or type unknown



Bail commercial et saisie immobilière

Par **razmarie2000**, le **29/11/2012** à **21:02**

Bonsoir,
Je suis gérante d'un Sarl. J'ai signé un bail commercial (3,6,9) au mois de juin 2012. Le propriétaire des murs vient de m'annoncer que suite à la visite d'un huissier le bâtiment risquait d'être saisi s'il n'était pas vendu rapidement pour recouvrir ses créances.
Dans le cas d'une saisie, peut-on m'expulser? me demander de cesser mon activité?
J'avoue que la nouvelle est plutôt difficile à entendre , je suis un peu perdue.
Merci pour vos réponses